

NATURE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Aux termes mêmes des Saintes-Ecritures, Notre-Seigneur Jesus-Christ, est *toujours vivant pour intercéder en notre faveur*. Or, l'Apostolat de la prière se propose, dit Beringer, d'unir au Cœur de Jésus, priant ainsi pour le salut du monde, le cœur de tous ses vrais serviteurs. Faire siens les désirs du Fils de Dieu, et offrir en union avec son divin Cœur, s'immolant au saint sacrifice de la messe, les prières, les bonnes œuvres et les peines de chaque jour, voilà donc ce qui constitue l'essence de l'Apostolat de la prière.

SON BUT. — La fin de cette association, c'est :

1^o D'unir ensemble tous les chrétiens pour obtenir par leurs prières et leurs efforts combinés, la réalisation des intentions du Cœur de Jésus, à savoir, la gloire de Dieu par le triomphe de l'Eglise et le salut des âmes ;

2^o De sanctifier ses membres par les pratiques les plus parfaites de la vraie dévotion au Sacré-Cœur.

CONDITIONS D'ADMISSION. — L'Apostolat de la prière étant tout simplement *une œuvre pie*, n'est pas soumise aux conditions et formalités quelquefois assez rigoureuses et gênantes des confréries proprement dites.

Il suffit pour en être membre :

1^o D'avoir reçu un billet d'admission ;

2^o D'être inscrit sur le registre d'une paroisse ou d'une association régulièrement agréée.

PRATIQUES.—La seule obligation *essentielle* de l'œuvre, c'est d'ajouter à la prière du matin, qu'il faut avoir soin de ne pas omettre, l'offrande des prières, des œuvres et des souffrances du jour présent, aux intentions pour lesquelles Jésus-Christ Notre-Seigneur s'offre lui-même dans le sacrifice de l'autel.

Aucune formule n'est obligatoire, ainsi que le remarque Beringer, pour faire cette offrande ; une oraison jaculatoire produite de bouche ou de cœur peut suffire. Toutefois, nous croyons que l'on se servirait utilement à cet effet de la prière indiquée au commencement de chaque mois dans la *Semaine Religieuse*.

Il y a bien encore deux autres pratiques fortement recommandées : la récitation quotidienne d'une dizaine du Rosaire et la communion réparatrice hebdomadaire. Mais ces pratiques ne sont obligatoires